

Assistant Maternel Garde d'Enfants

Enfance
& famille

L'assistant maternel – garde d'enfants prend en charge des enfants de la naissance à l'adolescence.

Il a construit son activité multi-employeur afin de prendre en charge plusieurs activités et installer le suivi de celle-ci.

Il accompagne un ou plusieurs enfants dans les actes de la vie quotidienne, prend en compte les attentes des familles et la singularité de chaque enfant, au préalable, il a préparé son intervention. Il contribue au développement, à l'autonomie et à l'éveil de l'enfant.



Diplôme d'État
niveau 3



Éligible au
CPF



Condition d'accès :
aucun diplôme
requis

LES MISSIONS

- Veiller à chaque instant au bien-être et à la sécurité des enfants qui lui sont confiés.
- Assurer leur toilette et leur hygiène, s'occuper des repas et des goûters, proposer des activités de loisirs, les emmener en promenade ou à l'école.
- Initier les enfants aux règles de vie en communauté et participer à leur éveil grâce à des activités adaptées à chaque âge.
- Accompagner l'enfant dans tous ses progrès, de l'apprentissage de la propreté à l'acquisition de la marche, du langage à la découverte de l'école.

LIEUX D'INTERVENTION

L'Assistant maternel exerce son métier dans son domicile privé seul et/ou en présence de sa famille ainsi que dans des Maisons d'Assistants Maternels (MAM).

Le Garde d'enfants exerce au domicile des parents du ou des enfants en charge. Le garde d'enfant peut également travailler alternativement dans deux domiciles différents en cas de garde partagée.



FORMATION

La formation s'articule autour de 8 blocs de formation :

- **Bloc 1** - Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs : 56h
- **Bloc 2** – Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur : 42 h
- **Bloc 3** – Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables : 42 h
- **Bloc 4** – Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant : 56 h
- **Bloc 5** – Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant : 56 h
- **Bloc 6** – Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant : 49 h
- **Bloc 7** – Repas de l'enfant : 42 h



LA CERTIFICATION

- **Bloc 1** – Etude de situation professionnelle numérique (1 h)
- **Bloc 2** – Etude de situation professionnelle numérique (1 h)
- **Bloc 3** – Mise en situation professionnelle (1 h)
- **Bloc 4** – Etude en situation professionnelle écrite (1 h)
- **Bloc 5** – Mise en situation professionnelle (1 h)
- **Bloc 6** – Etude de situation professionnelle numérique (1 h)
- **Bloc 7** – Mise en situation professionnelle (1 h)

Passage devant le jury de certification



PRISE EN CHARGE

Plusieurs voies d'accès en fonction de votre statut :

- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).
- Formation éligible à un financement OPCO pour les personnes en cours d'emploi.
- Formation éligible aux contrats en alternance (sous réserve que vous trouviez un employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).



ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

La carrière d'Assistant Maternel Garde d'Enfants peut évoluer vers des formations telles que :

- CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Employé Familial
- Assistant De Vie Dépendance

HÉTIS

Haute école du travail
et de l'intervention sociale

ACCÉDEZ À LA FORMATION

Contactez le Pôle Accueil et Orientation de HÉTIS qui étudiera avec vous votre projet de formation.



6 Rue Chanoine Rance Bourrey 06105 Nice
102 Parvis Gillet | Avenue Philippe Seguin 83300
Draguignan

Tel. 04 92 07 77 97 | info@hetis.fr | www.hetis.fr

